# CONTRAT DE COOPÉRATION TERRITORIALE Commune de Montrevel — Département du Rhône

Date: 8 novembre 1926

Réf. Dossier: MT-VD/07/1926

# Entre les soussignés :

## Monsieur Anatole Garnier,

Maire de la commune de Montrevel,

demeurant en mairie, représentant la municipalité dans le cadre des projets d'aménagement du territoire.

# Et:

**Monsieur V.D.**, agissant au nom d'un **consortium d'investissement privé** (raison sociale non précisée),

domicilié à Paris, 9e arrondissement.

# Objet du contrat :

Le présent accord a pour but la revitalisation du centre historique de Montrevel, par un réaménagement des infrastructures foncières, la restructuration de zones rurales en déshérence, et la modernisation de l'offre immobilière locale.

Le consortium s'engage à :

- Financer les premières phases du projet à hauteur de 100 000 francs.
- Se charger de l'étude et de la gestion administrative des futurs chantiers.

La municipalité de Montrevel s'engage à :

- **Céder à titre gracieux** certaines parcelles classées "zones à réhabilitation prioritaire", dont la liste est jointe en annexe A.
- **Délivrer les autorisations de requalification sans appel d'offres**, selon les modalités définies par l'article III.

### Clause de confidentialité :

Les deux parties s'engagent à ne pas divulguer le contenu du présent accord avant le **31 décembre 1928**, pour des raisons de "stabilité du marché local".

#### Signatures:

Monsieur **Anatole Garnier**, maire de Montrevel Monsieur **V.D.** 

Cachet de la mairie de Montrevel – 1926 Enregistré sous le n° RG/8794 – Bureau des Territoires

# Annexe A – Liste des terrains à réhabilitation prioritaire

Annexe rattachée au Contrat de Coopération Territoriale n° MT-VD/07/1926

Date: 8 novembre 1926

Commune de Montrevel – Département du Rhône

Conformément à l'article II du contrat, la municipalité de Montrevel cède, sans contrepartie financière directe, la pleine jouissance des terrains suivants, considérés comme non exploités ou abandonnés au sens de la Loi d'Aménagement Rural de 1925 :

| Désignation cadastrale      | Ancienne<br>appellation      | Surface<br>approximative | Observations   |
|-----------------------------|------------------------------|--------------------------|--|
| Section D,<br>Parcelle 0147 | Domaine des<br>Cèdres        | 3,4 ha                   | Ancienne vigne en friche – aucun ayant-droit connu                 |
| Section F,<br>Parcelle 0223 | Ferme de la Croix            | 2,1 ha                   | Exploitation déclarée vacante depuis 1923                          |
| Section H,<br>Parcelle 0078 | Lisière du<br>Bois-Blanc     | 5,6 ha                   | Zone boisée non entretenue –<br>Risque d'incendie signalé          |
| Section B,<br>Parcelle 0091 | Clos Saint-Hubert            | 1,9 ha                   | Ancienne demeure partiellement effondrée                           |
| Section C,<br>Parcelle 0034 | N/A                          | 0,8 ha                   | Terrain en pente inutilisé<br>depuis 1919                          |
| Section G,<br>Parcelle 0315 | Ancien potager communal      | 0,3 ha                   | Terrain déclaré inapte à la<br>culture – prévu pour<br>nivellement |
| Section E,<br>Parcelle 0100 | Maison dite "du<br>Coq noir" | 0,4 ha                   | Présumée inhabitée – Dossier<br>successoral en suspens             |